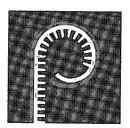
Notice d'utilisation



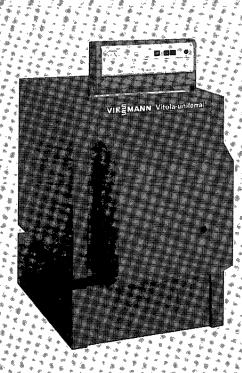
Vitola-uniferrale

Chaudière fioul/gaz

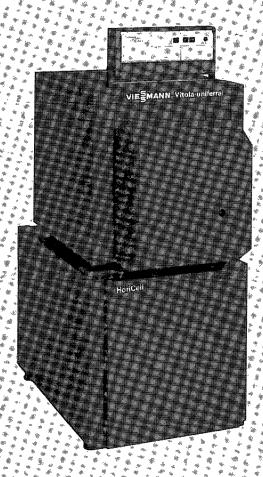
Puissance nominale : de 40 à 69 kW



Vitola-uniferrale



Vitola-uniferrale montée sur un socle



Vitola-uniferrale avec réservoir inférieur d'eau chaude sanifaire à accumulation Horicell

1.1 Sécurité

1.2 Remarques importantes

1.1 Sécurité



Ce symbole "Attention" précède tous les conseils de sécurité importants. Les respecter scrupuleusement pour éviter tout risque et tout dommage corporels et matériels.

■ Conduite de la chaudière

Prière de lire attentivement cette notice d'utilisation. Cette notice d'utilisation vous permet de faire fonctionner votre installation de chauffage.
Les réglages de la régulation de chau-

dière seront effectués comme indiqué par la notice d'utilisation de cette régulation.

Veuillez également lire attentivement avant la mise en service les autres notices d'utilisation jointes à votre installation de chauffage.

De plus, votre installateur doit vous expliquer la marche et la conduite de l'installation.

Les dommages consécutifs à un nonrespect des notices d'utilisation ne sont pas couverts par notre garantie.

■ Travaux sur l'appareil

Les travaux sur l'appareil et sur l'installation de chauffage comme les travaux de montage, d'entretien et de réparation devront être impérativement effectués par du personnel qualifié (chauffagistes / installateurs).

Couper l'interrupteur général de chaufferie (placé à l'extérieur du local) avant de commencer l'intervention et le bloquer pour interdire tout réenclenchement.

Si la chaudière fonctionne au gaz, on fermera également la vanne d'arrêt principale gaz et on la bloquera pour empêcher toute réouverture intempestive

■ En cas de danger

- Couper immédiatement l'interrupteur général de chaufferie (placé à l'extérieur du local)
- Fermer les vannes d'arrêt des conduites de fioul ou la vanne d'alimentation gaz.
- Employer un extincteur adapté en cas d'incendie.

■ Odeur de gaz

Uniquement en cas d'un brûleur gaz à air soufflé :

- Ne pas fumer! Eviter toute flamme nue et toute formation d'étincelles (manoeuvre d'interrupteurs électriques, par exemple).
- Ouvrir les fenêtres et les portes.
- Fermer la vanne d'alimentation gaz.
- Prévenir le chauffagiste.
- Se conformer aux consignes de sécurité de Gaz de France.

■ Odeur de gaz de fumées

- Mettre l'installation hors service.
- Ouvrir les fenêtres et les portes.
- Prévenir le chauffagiste.

■ Arrivées d'air

Ne pas obstruer les arrivées d'air de la chaufferie, dans le cas contraire, il y a risque de combustion incomplète et d'intoxication.

1.2 Remarques importantes

■ Conditions à remplir par le local où se trouve la chaudière

- Pas d'air pollué par des hydrocarbures halogénés (contenus dans les bombes aérosols, les peintures, les solvants et les produits de nettoyage, par exemple)
- Pas de poussière abondante
- Pas de degré hygrométrique de l'air
- Hors gel et bien ventilé

Dans le cas contraire, il existe des risques de dysfonctionnement et d'endommagement de l'installation.

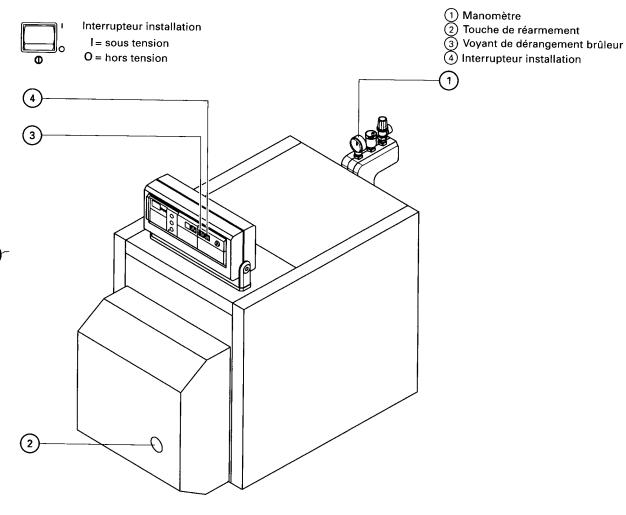
■ Entretien régulier par le chauffagiste

La chaudière devra être impérativement nettoyée à intervalles réguliers et au moins à l'issue de chaque saison de chauffe. Plus l'encrassement de la chaudière est important, plus la température des fumées augmente et avec elle les déperditions par les

Le préparateur d'eau chaude sanitaire à accumulation (si l'installation en est équipée) devra être visité par le chauffagiste 2 ans au plus tard après la mise en service puis à intervalles

Un entretien régulier de l'installation de chauffage par un spécialiste vous assurera un fonctionnement de votre installation fiable, économisant l'énergie et respectant l'environnement. Nous recommandons de passer un contrat d'entretien avec l'installateur.

2 Vitola-uniferrale



3.1 Combustibles

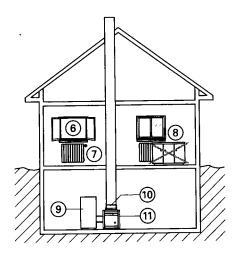
Si la chaudière est équipée d'un brûleur fioul :

fioul domestique.

Si la chaudière est équipée d'un brûleur gaz :

gaz naturels, butane et propane.

6 Économiser l'énergie



Non seulement les caractéristiques techniques de votre installation, mais encore votre "comportement" permettront d'augmenter les économies d'énergie. Les mesures suivantes vous aideront dans ce domaine :

- aérer judicieusement : ouvrir brièvement les fenêtres (6) en grand après avoir fermé les robinets thermostatiques (7) des radiateurs
- chauffer juste: viser une température de 20°C dans les pièces d'habitation, chaque degré de température en moins économise jusqu'à 6 % de coût de chauffage
- utiliser les possibilités de paramétrage à la carte de la régulation (1):
 "Marche normale en alternance avec la marche réduite", par exemple

- régler correctement la consigne de température d'eau chaude sanitaire (9) sur la régulation (10)
- régler correctement les robinets thermostatiques (7)
- ne rien mettre devant les radiateurs (8) et les robinets thermostatiques
- faire entretenir régulièrement l'installation de chauffage (1) par votre chauffagiste
- contrôler la consommation d'eau chaude sanitaire : une douche consomme, en règle générale, moins d'énergie qu'un bain
- fermer les volets des fenêtres à la tombée de la nuit.

VIESSMANN S.A. 57380 Faulquemont Tél. 87.29 17.00 Fax 87.29.17.48 Minitel 36.14 VIESSMANN

Membre du Groupement des Constructeurs de Matériels de Chauffäge central par l'eau chaude et de préparation de l'eau chaude sanitaire (CMC)

- 3.2 Mise en service
- 3.3 Dérangements pendant le fonctionnement
- 4 Mise hors service

3.2 Mise en service

Première mise en service

La première mise en service sera effectuée par l'installateur ou par un spécialiste nommé par lui.

Opérations préparatoires à la mise en service

(ou à la remise en service)

- 1. Contrôler la pression (le niveau d'eau) de l'installation.
 L'aiguille noire du manomètre 1 doit impérativement se trouver sur le vert. Si cette aiguille se trouve plus bas que l'aiguille rouge fixe, la pression de l'installation est insuffisante, prévenir dans ce cas votre chauffagiste.
- Contrôler si les orifices d'aération de la chaufferie sont ouverts et ne sont pas obstrués.
- 3. Ouvrir les vannes d'arrêt des conduites de fioul ou de gaz.
- Enclencher l'installation.
 Enclencher l'interrupteur général de chaufferie (placé à l'extérieur du local) et l'interrupteur installation "0" (4).

Votre installation est opérationnelle.

Mise en service

La régulation de chaudière en place pilote automatiquement votre installation de chauffage en fonction de la température extérieure et des réglages et des programmations effectués. Les modifications seront réalisées comme indiqué par la notice d'utilisation de la régulation de chaudière.

Remarques concernant la conduite de la chaudière

- Maintenir la chaufferie et la chaudière en parfait état de propreté.
- Contrôler souvent les réserves de combustible (si la chaudière fonctionne au fioul, au butane ou au propane).
- Contrôler fréquemment la pression de service de l'installation de chauffage sur le manomètre 1.
- Faire entretenir régulièrement votre installation de chauffage par un spécialiste.
- Entretenir régulièrement le filtre d'eau potable de la conduite eau froide (si l'installation est équipée de ce filtre).

3.3 Dérangements pendant le fonctionnement

Prière de respecter les notices d'utilisation

- du brûleur,
- de la régulation de chaudière.
 Si le dérangement subsiste, prévenir votre chauffagiste.

4 Mise hors service

Mise hors service de courte durée (uniquement si la chaudière est équipée d'une Trimatik Viessmann ou d'une Duomatik)

- Laisser l'interrupteur installation "o"

 sur "l" et laisser l'interrupteur général de chaufferie (placé à l'extérieur du local) enclenché.
- Positionner le sélecteur de programme " C " sur " Ö " (voir notice d'utilisation de la régulation de chaudière).



Ces opérations ne mettent pas l'installation hors tension!

Mise hors service de durée assez longue

- Couper l'interrupteur général de chaufferie (placé à l'extérieur du local).

Avant et à l'issue d'un arrêt de l'installation de chauffage de durée assez longue (plusieurs mois), nous recommandons de contacter votre chauffagiste.

Il pourra, si besoin est, faire le nécessaire pour assurer la mise hors gel de l'installation ou la protection des surfaces d'échange.

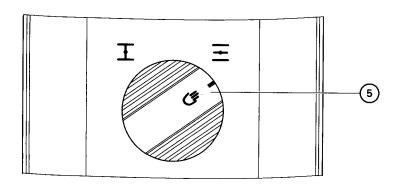
5 Dérangement ! Que faire, si ...

| Dérangement | Cause | Remède |
|---|--|---|
| L'installation ne démarre pas | Interrupteur installation " O " (4) de la régulation de chaudière coupé | Enclencher cet interrupteur |
| | Interrupteur général de chaufferie (placé à l'extérieur du local) coupé | Enclencher cet interrupteur |
| | Fusible "grillé" dans l'alimentation électrique (fusible du bâtiment) | Prévenir le chauffagiste |
| | Le volet de la ventilation motorisée pour cheminée (si la chaudière en est équipée) ne s'ouvre pas | Voir "Conduite de la chaudière en cas de panne de la ventilation motorisée pour cheminée" |
| Le brûleur ne démarre pas ou a un mau- vais démarrage | Mauvais réglage de la régulation de chaudière | Contrôler et, le cas échéant, corriger le réglage de l'horloge et la position du sélecteur de programme |
| | Panne de la régulation de chaudière | Prévenir le chauffagiste |
| Le brûleur ne démarre pas, le voyant de dérangement rouge (3) est allumé | Pas de combustible | Ouvrir la vanne d'arrêt gaz ou contrôler le niveau de fioul, recommander du fioul, le cas échéant |
| | Mauvais démarrage | Appuyer sur le bouton de réarmement 2 . Si cet essai est vain, prévenir le chauffagiste |
| Le circuit de chauffage est froid | Priorité à la production de l'eau chaude sanitaire | Attendre que la production de l'eau chaude sanitaire soit satisfaite |
| Température ambiante insuffisante ou excessive en différentes saisons | Mauvais réglage de la courbe de fonc- tionnement | Corriger le réglage, le cas échéant (voir notice d'utilisation de la régulation) |

Remarque importante !

Veuillez vous adresser à votre chauffagiste pour les autres pannes.

Conduite de la chaudière en cas de panne de la ventilation motorisée pour cheminée



Appuyer sur le bouton (5) du servo-moteur et le tourner au-delà de la position " — " jusqu'à la butée.